

Lagny le 26 Mai 1914.



Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

Déférant au désir de votre délibération du 23 février dernier, concernant la Société subventionnée par la Ville, nous avons l'honneur de vous rendre compte comme suit de la situation morale & financière de l'Union Sportive de Lagny.

Créée en 1902, cette Société compte à l'heure actuelle 280 membres dont :

Membres actifs	130 -
Membres honoraires	150 -
Total égal -	280 -

Elle est administrée par un Comité Directeur de 12 membres comprenant :

- Un Président
- Deux Vice-Présidents
- Un Secrétaire Général
- Un Trésorier Général
- Un Secrétaire Adjoint
- Un Trésorier Adjoint
- Cinq membres.

Le Comité en exercice est ainsi constitué :

- Président - M. Louis Hercaud, 41, quai Paul Moraux, à Chorygny.
- Vice-Présidents - M. H. Roué Fabien, Docteur en Médecine à Lagny & Cyril Rutherford, à Compaune.
- Secrétaire Général - M. Georges Dauris, Chirurgien Dentiste à Lagny, 26, rue St-Laurent.
- Secrétaire Adjoint - M. Henri Kottreau, employé à la Banque à Chorygny.
- Trésorier Général - M. Louis Pannier, principal clerc de Notaire à Lagny, 11, rue Kacheler.

Tre'sorier adjoint = H. Eugène Fillion, carrossier à Lagny, 3, rue Paul Bert.

Membres = H. H. Georges Deligne, rue de Chazy à Thorigny; Marcel Roseaux, à Lagny, rue de Melun; Henri Lecerre, employé de banque à Thorigny; Adrien Bernard, restaurateur à Lagny; Gaston Brice, metteur à Pomponne.

— Au point de vue financier les seules ressources de la Société consistent dans le produit de ses cotisations, plus la subvention qui lui est allouée sur le Budget de la Ville & que vous avez bien voulu, l'an dernier porter à 150^f, à partir du 1^{er} Janvier 1914.

Les cotisations annuelles est de 12^f pour les membres actifs & de 6^f pour les membres honoraires.

L'exercice financier va du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

Les comptes de l'exercice 1913 soumis à votre dernière assemblée générale annuelle (19 avril 1914) & qui ont été régulièrement approuvés présentement.

En recettes:

La somme de 2073.^f75 se décomposant comme suit =

1) Cotisations membres actifs	988. ^f 51
2) Cotisations membres honoraires	932 -
3) Subvention Ville de Lagny	50 -
4) Recettes extraordinaires	103. ²⁰

Total égal

2073.^f75

En dépenses:

La somme totale de 2068^f, surant l'état donné au tableau synoptique joint

2068 -

D'où un excédent de recettes de 5.^f75 qui a été porté au fonds de réserve, u . . .

5.^f75

En restes à recouvrer =

Une somme de 9^f 9 -

à porter également au fonds de réserve après recouvrement.

Le fonds de réserve qui était de 496.²⁰ est
 ainsi devenu porté à 501.⁹⁵
 = En ce qui concerne l'exercice courant notre
 budget est établi sur le chiffre de recette premier de
 2233⁺, se décomposant comme suit =

1) Cotisations membres actifs	1139 -
2) Cotisations membres honoraires	944 -
3) Subvention Ville de Lagny	150 -
Total égal =	2.233 -

Cette est, Messieurs, exposée aussi brièvement
 que possible & sans autres détails, le détail d'une
 comptabilité relativement chargée, la situation financière
 de l'Union Sportive de Lagny.

Nous nous tenons au surplus à votre entière
 disposition pour tous renseignements complémentaires
 & justifications utiles.

Je vous prie, Messieurs, l'assurance de nos
 sentiments respectueux & dévoués,

Le Comité,

Oscar de

Castro

N ^o Note	Nature des dépenses	Montant total		Dépense commune ⁽¹⁾		Dépense à la section de Rugby ⁽¹⁾		Dépense à la section d'Association ⁽¹⁾		Dépense à la section d'Athlétisme ⁽¹⁾		Dépense de la section de Course ⁽¹⁾		Dépense à la section de Natation ⁽¹⁾	
		fr	cs	fr	cs	fr	cs	fr	cs	fr	cs	fr	cs	fr	cs
1	Terrain														
	a Loyers	359	80	359	80										
	b Installations & aménagement	243	95	142	95	24	35	15	10	61	55				
2	Secrétariat	133	10	18	50	59	75	23	85	6	-	21	40	3	60
3	Tresorerie	40	20	40	20										
4	Affiliation à l'U.S.F.S.A	232	30	124	-	33	-	29	-	35	55			10	75
5	Matériel	110	30			23	70	73	-	13	60				
6	Déplacement d'équipes	517	10			375	90	141	20						
7	Receptions d'équipes visitées	57	10			37	90	19	20						
8	Pris & récompenses	177	-	35	50					76	50			6	-
9	Divers	197	15	131	-	25	25	15	-			17	35	8	55
		2068	-	851	95	579	85	316	35	193	20	38	75	87	90
		Égalité ————— 2068.													

Nota. (1) Chaque sport pratique à son budget particulier (Rugby, Association, ... etc...); il y a un compte pour chaque section.
 (2) Ces dépenses communes sont celles s'appliquant à tous les sports pratiqués, sans intervenir plus spécialement l'un ou l'autre de ceux-ci.

Certifié véritable.
 Lagny le 6 mai 1914.
 Le Trésorier,
 J. ...